

Le Grand Prieuré des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem à Saint-Gilles

extrait de "Saint-Gilles" par Jules Charles-Roux, pages 64 à 78, 1911.

Il existait à Saint-Gilles un grand prieuré : celui des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem (*les chevaliers de l'Ordre de Malte*).

On connaît l'histoire de cet Ordre célèbre (1); au moment des Croisades, la ville de Jérusalem, occupée d'abord par les Sarrazins et ensuite par les Turcs, n'offrait aucune sécurité pour les chrétiens; il n'existait aucun moyen de venir en aide aux malades, et un courageux citoyen de notre Midi, croit-on, nommé Géraud ou Gérard, fit bâtir, avec la permission du gouverneur de la ville et l'aide des aumônes de personnes pieuses, un hôpital pour y soigner les pèlerins malades. Cet hôpital fut construit non loin de l'église du Saint-Sépulcre et près d'une autre église dédiée à saint Jean-Baptiste.

(1) Les Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem eurent leur maison principale en Palestine, de 1099 à 1278. Ils la transportèrent de là à Saint-Jean-d'Acre, puis à Chypre, où ils séjournèrent, de 1288 à 1300. Obligés de quitter cette île, ils allèrent s'installer à Rhodes, en 1307, et après une héroïque résistance, en furent chassés par Soliman, le 1er janvier 1523. Ils errèrent alors successivement à Candie, en Sicile et en Italie, puis en 1539, Charles-Quint leur céda l'île de Malte, dont ils restèrent les maîtres jusqu'en 1798. A cette époque, Bonaparte, en se rendant en Egypte, s'empara de l'île, et mit fin à l'existence politique de cet ordre. Les chevaliers essayèrent de continuer l'institution, et nommèrent même, comme grand-maitre, Paul 1er, tsar de Russie, bien qu'il fût schismatique. Ils établirent le siège de leur administration d'abord à Catane, puis à Ferrare, puis enfin à Rome, où l'ordre possède encore un vaste palais, rue Condotti, une villa et une église, Sainte-Marie-de-l'Aventin. Mais l'ordre actuel, tel qu'il est sorti de cette tentative de restauration, n'a plus que le nom de commun avec celui d'autrefois. Les possessions de l'ordre formèrent huit grandes circonscriptions ou langues, subdivisées en grands prieurés, bailliages et commanderies. Ces huit langues étaient : l'Auvergne, la Provence, la France, l'Aragon, la Castille, l'Italie, l'Allemagne et l'Angleterre.

Géraud ou Gérard fut autorisé à prendre ce saint pour protecteur de sa maison, qui fut ainsi appelée l'Hôpital de Saint-Jean-Baptiste. Quelques personnes pieuses se groupèrent pour participer à cette bonne œuvre et prirent le nom de frères.

C'est vers 1099 qu'eut lieu la fondation de Géraud ou Gérard qui ne tarda pas à étendre, dans toute la chrétienté, l'Ordre qu'il venait d'instituer, et décida de commencer par notre pays. Aussi, partit-il de Jérusalem, vers 1101, avec quelques-uns de ses frères, pour aborder à Saint-Gilles, où il acheta « *hors de la ville et près des murailles* » un terrain sur lequel fut construit le Grand Prieuré qui nous occupe. Il y joignit même un hôpital pour y loger les pèlerins français venant s'embarquer dans ce port, et qui fut placé sous la dépendance de celui de Jérusalem. Il était ainsi appelé : *Hospitale Hierusalem quod apud Sanctum Egidium habetur ou Scochium Xenodochium Hierosolimitanum, quod apud Sanctum Egidium habetur.*

*A la tête de chaque langue se trouvait un chef, appelé pilier, ou bailli conventuel.
En ce qui concerne notre pays, la langue de Provence renfermait les prieurés de Saint-Gilles et de Toulouse, ainsi que le bailliage de Manosque.
Les piliers résidant à Malte y remplissaient des fonctions particulières et le pilier de Provence était grand commandeur.
Son hôtel, connu sous le nom de « Auberge de Provence », existe encore à Malte, où il a été converti en Union-Club. Voici l'inscription gravée sur ses murs :*

AUBERGE DE PROVENCE
*This building. erected in 1575,
Was occupied by the Knights
Of St John from Provence who
Were entrusted with the
Defence of St John's Cavalier
And its bastion. Their Chief
Was the grand commander of
The Order.*

Un certain mystère plane sur le véritable nom du fondateur des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem et sur son lieu de naissance. Frédéric Mistral, dans le Trésor du Félibrige, l'appelle Gérard de Tenque et le fait naître aux Martigues. Larousse l'appelle Gérard tout court et lui attribue la même origine ; mais il existe à la bibliothèque Méjanès une copie à la main d'un manuscrit de Jean Raybaud, intitulé Histoire des Grands Prieurs et du Prieuré de Saint-Gilles, que M. l'abbé Nicolas, curé-doyen de cette paroisse, a fait éditer en 1904, et d'où nous extrayons ce passage :

« Géraud estoit François de nation, comme l'assurent Denis de Rixel (1), des Chartreux, et Jean de Hagen (2) ou de Judagine, religieux du même ordre, qui écrivoient dans le XV^e siècle. Ce dernier même a assuré qu'il estoit de noble extraction, et l'appelle chevalier François. Il estoit originaire du Languedoc. »

(1) Denis de Rixel ou Ryckel, ou encore Denis le Chartreux, théologien belge, né en 1394, mort à Ruremonde, en 1471, a écrit plus de deux cents ouvrages, dont il a dressé lui-même le catalogue; nous ne saurions dire auquel de ces ouvrages il est fait allusion ici.

(2) Jean Hagen, dit de Judagine, moine chartreux, né en 1415, mort à Erfurt, en 1475, écrivit un grand nombre d'ouvrages, dont les titres sont peu connus. Petreius lui attribue quatre cent trente-trois traités différents, dont trois chroniques (Moréri).

Ce qui me le fait croire aussi, c'est que ce fut dans cette province qu'il fit les premiers établissements des maisons de l'hôpital, comme nous le verrons bientôt. Dans les chartes écrites de son temps, il est appelé Geraldus ou Giraudus, c'est-à-dire Géraud et non point Gérard, comme on l'appelle communément. Le nom de sa famille nous est inconnu parce que, dans ce temps-là, les personnes constituées en dignité le suprimoient ordinairement. Il est arrivé de là que quelques auteurs du siècle passé lui

ont donné un surnom de leur propre mouvement, et sans autre preuve .que leur imagination.

« Fanin, en son *Théâtre d'honneur et de chevalerie*, dit qu'il estoit de la maison de Saint-Didier-en-Picardie (1), et frère Anne de Naberat, prieur de Saint-Jean-d'Aix, dans le sommaire qu'il a fait des privilèges de l'Ordre, lui donné le surnom de Tenc et dit qu'il étoit natif du Martigues, petite ville de Provence, et quelques historiens, qui ont écrit depuis, l'ont dit de même sur la foy de cet auteur. Cependant, il n'en donne aucune preuve. Ainsi, c'est avec juste raison que le cardinal Baronius a dit qu'on ne doit point ajouter foy à ceux qui rapportent des faicts passés dans des temps extrêmement reculés, s'ils ne sont appuyés du témoignage d'un auteur à peu près contemporain. Indépendamment de ces raisons, il est certain que le Martigues (2) n'existoit point dans le siècle où Géraud vivoit. Il n'y avoit qu'un village

appelé de Saint-Genêt, qui est nommé dans l'ancien dénombrement des villes et villages de cette province; et ce ne fut que vers le milieu du siècle suivant que les trois petites villes, qui présentement n'en composent qu'une sous le nom du Martigues, furent bâties par Raimond Béranger V, comte de Provence.

(1) Fanin André, avocat à Paris, Théâtre d'honneur et de chevalerie, 1620, in-4°. On reproche à l'auteur d'avoir négligé de citer les sources où il a puisé. Histoire de l'Ordre, par Baudoin, sommaire des privilèges, p. I:

(2) La commune de Martigues, formée de trois parties : l'île Saint-Geniès, Ferrières et Jonquières, ne porte son nom actuel que depuis le XVe siècle, époque à laquelle ce nom apparaît et désigne l'ensemble des trois parties de la ville ; chacune de ces parties formait autrefois une communauté distincte ; leur réunion en une seule fut opérée le 21 avril 1581. C'est dans l'île de Saint-Geniès, située entre Ferrières et Jonquières, que serait né Géraud Tenque.

« Pierre-Joseph de Haitze (1), Provençal, qui a écrit la Vie du bienheureux Géraud, fondateur de l'Ordre, ouvrage rempli de plusieurs faits dénués de preuves, a suivi l'erreur de Naberat, au sujet du lieu de la naissance de ce saint, c'est-à-dire qu'il estoit du Martigues, et surnommé Tonc, mais il prétend que son surnom a été dépravé par les écrivains étrangers, et que son véritable nom estoit Tenque, qui estoit une famille de négociants qui subsiste encore à présent dans l'estat de plébées. Il avoue cependant que Jean de Hagen, de Judagine, chartreux, qui écrivoit dans le XVe siècle, écrit dans sa chronique que Géraud estoit un gentilhomme *Miles Gallus*. Mais il croit de résoudre cette contrariété en disant que, dans les villes maritimes, le négoce qui est nécessaire à l'entretien des Estats n'a pas été regardé comme incompatible avec la noblesse. »

(1) Pierre-Joseph de Haitze est né à Cavaillon, le 10 novembre 1656. Sa famille vint, peu d'années après sa naissance, s'établir à Aix ; il regardait cette ville comme son pays natal et s'occupa beaucoup de son histoire, ainsi que de celle de la Provence. Son œuvre principale, l'Histoire d'Aix, a été publiée par la Revue Sextienne L'ouvrage auquel il est fait allusion par Raybaud est intitulé ; Histoire de la vie

et du culte de B. Gérard Temps, fondateur de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem, Aix, 1730, in-12. De Haitze mourut à Trets, le 25 février 1737 (Achard et Roux-Alphéran).

Nous devons avouer que les raisons alléguées par Jean Raybaud ne nous paraissent point convaincantes. Il est très exact qu'au XVe siècle Martigues ne se présentait pas sous la forme actuelle, c'est-à-dire d'une ville constituée par la réunion des trois quartiers de l'île, Ferrières et Jonquières, mais elle n'en était pas moins un centre habité avant la fondation des Hospitaliers de l'ordre de Jérusalem, puisque nous avons vu des chartes concernant les bourdigues (pêcheries [1]) qui remontaient à des dates très antérieures.

(1) Vers 540, le village de Saint-Genès, bâti par des pêcheurs sur les bords de l'étang de Caronte, fut donné par les enfants de Clovis à saint Césaire, archevêque d'Arles. Sans cesse menacés par les Sarrasins, et pour éviter les rançons exigées par eux, tous les pêcheurs de la contrée se groupèrent et élevèrent, dans de Brescon ou Blascon, des remparts derrière lesquels ils se mirent à l'abri des coups de main des pirates.

Martigues existait comme groupement humain dès le VIe siècle.

Il n'est donc pas téméraire de supposer que Gérard est né à Martigues, ce qui expliquerait son empressement à créer de grands prieurés de l'ordre qu'il avait fondé, dans les environs de sa ville natale, à Saint-Gilles, déjà célèbre dans le monde entier par son abbaye et les grandes vertus de son saint patron. Cette opinion est partagée par le chanoine Giraud, vicaire général d'Aix, qui a publié en 1909 une étude historique et hagiologique, suivie de documents originaux et inédits sur le Bienheureux Gérard, fondateur et premier Grand Maître des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem.

M. Delaville le Roulx, l'historien le plus scientifique de l'ordre de Malte, a consacré sa thèse latine de doctorat ès lettres à la question « *de l'origine des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem (1)* ». Il montre d'abord (p. 75-86) les premiers hospices fondés par saint Grégoire le Grand ; Charlemagne et Louis le Pieux. Mais, par suite de l'affluence des pèlerins, ces hôpitaux étaient très insuffisants. Vers 1099, on voit un couvent d'hommes, ayant à sa tête un certain Gérard, donner ses soins aux malades ; un couvent de femmes était dirigé par Agnès. De quelle condition était ce Gérard ? Les uns l'ont dit artisan, ouvrier même, d'autres évêque, d'autres ermite de Saint-Augustin : l'opinion la plus vraisemblable est que, après avoir été laïque, il était devenu Frère oblat de Notre-Dame-de-la-Latine, commis à la règle de saint Benoît. Il semble légitime de dire, avec Guillaume de Tyr, qu'il était à Jérusalem avant l'entrée des croisés. Quant à son nom mystérieux Gérard de Tenque, M. Delaville le Roulx fait cette conjecture subtile qu'il est le résultat d'une mauvaise lecture de vers commençant ainsi, Gerardus tunc, que l'on aura lu Gerardus Tunc (en d'autres termes, on a fait de tunc (alors) un nom propre). Si M. Delaville le Roulx est dans le vrai, il n'y aurait pas lieu de tenir un grand compte de ce que nous venons de dire, ni du mal que s'est donné M. Blancard (2), l'éminent et ancien archiviste des Bouches-du-Rhône, pour établir qu'il était originaire du lieu dit Tangues, près du bourg de Jarjoges aux environs de Gap. Les prétentions qu'expriment aussi les habitants d'Amalfi à ce sujet ne sont pas appuyées sur de solides raisons.

(1) Delaville le Roulx (J.), *De prima origine Hospitaliariorum Hierosoemitanorum*, Paris, Thorin, 1885, in-8°.

(2) Blancard, *Répertoire des travaux de la Société de statistique de Nasille (séance de janvier 1882)*.

On ne saurait attribuer à Gérard la division des Hospitaliers en prêtres, chevaliers et sergents, elle n'apparaît que beaucoup plus tard. Il dut mourir aux environs de 1120. Tout ce qu'ont écrit Guillaume de Tyr et Albert d'Aix sur son supplice semble controuvé.

Ce qui tendrait à prouver les liens unissant Gérard de Tenque aux Martigaux, c'est l'intérêt porté par ces derniers à sa mémoire. En effet, le 7 mai 1679 « les habitants de Martigues, nous dit M. l'abbé Chailan, désiraient des reliques du fondateur de l'ordre des Hospitaliers. Elles étaient déposées dans la chapelle du château de Manosque depuis que les chevaliers avaient été contraints de quitter Rhodes en 1522 (1)

(1) L'authenticité des reliques du bienheureux Gérard a été contestée par Damase Arbaud, qui exprime ses doutes à la fin d'une notice sur Gérard Tenque, publiée dans le *Plutarque provençal* (I, 227). M. le chanoine Féraud, après avoir suivi l'opinion commune (*Histoire de Manosque*, p. 467, et sq), s'est rallié à celle de l'érudite Manosquin dans une étude spéciale intitulée : *les Saintes Reliques de la chapelle du château de Manosque* (in-80 de 36 pages, Digne, 1885). Mais elle a été soutenue par l'abbé Andrieu, dans son *Histoire religieuse et bagiologique du diocèse de Digne*, dans le chapitre intitulé : *les Reliques de saint Gérard Tenque, à Manosque*, paru tout d'abord dans le *Bulletin de la Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes*, t. V (1891-1892), p. 381.

Avant eux, Jean Raybaud (op. cit., I, 30-40) avait dit, en s'appuyant sur les archives de l'ordre, que ces reliques étaient celles d'un saint de même nom, mais non pas celles du fondateur des Hospitaliers.

« Jusqu'à la Révolution, on voyait dans la chapelle du château de Manosque une châsse en bois doré, décorée des armoiries de Villiers de l'Isle-Adam, grand maître de Malte, et de celles de Jean de Boniface qui fut bailli de Manosque ; au-dessus de l'armoire qui la renfermait, se lisait cette inscription :

HIC JACENT OMNIA OSSA BEATI GHERARDI

À côté, un buste en argent repoussé, dû au marteau de Puget, reproduisait les traits de Gérard, l'humble fondateur des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, et le tableau de l'autel représentait Notre-Dame-de-Filerme, si chère aux habitants de Rhodes, ayant à sa droite Jean-Baptiste et, à sa gauche, c'est-à-dire à la place d'honneur, Gérard rendant la vue à un aveugle.

Mais la tourmente révolutionnaire a passé par là : le château a été rasé, la châsse brûlée, le buste fondu, le tableau lacéré, les reliques jetées au vent ; à peine si une main pieuse a recueilli quelques parcelles de ces restes vénérés, pendant qu'une supercherie louable sauvait du creuset la tête que Puget sculpta. Cette œuvre du grand artiste est aujourd'hui conservée à l'Hôtel de Ville de Manosque » (Damase Arbaud, *le Plutarque provençal*, art. Gérard Tenque, Marseille, 1855).

Nous remercions M. le chanoine P. Giraud d'avoir bien voulu nous autoriser à reproduire la tête de Gérard Tenque, en argent repoussé, de l'antique reliquaire de Manosque, attribuée à Puget.

« Dans l'assemblée tenue au grand prieuré, le 4 mai 1698, le commandeur de Condat, François de Bausset, qui était originaire de la petite Venise provençale, demanda et obtint pour ses concitoyens des ossements du bienheureux Gérard. Il

s'obligea, à cet effet, à faire confectionner une châsse et à établir une Fête en son honneur. Mais cette faveur ne fut accordée aux Martigaux qu'en 1728 par le grand maître Antoine-Emmanuel de Vilhena, sous le bailli arlésien Jean-Augustin de Grille. Un prêtre de l'ordre, Michel Fougasse, délégué par le bailli, se rendit à Manosque, accompagné des consuls et des notables des Martigues, le 11 avril de la même année. On tira de la caisse où ces reliques étaient déposées l'os du bras gauche que l'on remit aux députés. Les habitants de l'Isle le reçurent en procession et au milieu de la joie et des acclamations publiques. Ferrières et Jonquières, jaloux eux aussi de posséder quelques ossements de leur compatriote, eurent en partage, le 18 décembre suivant, deux os considérables des côtes (1).

(1) *Archives des Bouches-du-Rhône Ordre de Malte. chap. et ass. 1687-1700, vol. XVI. — De Haitze, Histoire de la rive et du culte du B. Gérard Tenque, Aix, 1730. - L'abbé Féraud, Histoire de Manosque, P. 471-472.*

La statue de Gérard de Tenque figure du reste sur la façade de l'église du quartier de l'Isle. La place située entre le cours de Jonquières et la Grande-Rue porte son nom, ainsi qu'une très ancienne confrérie, convertie en Société de secours mutuels. Les archives de la Mairie renferment de nombreux documents sur Gérard de Tenque ; enfin une plaque, ainsi libellée, fut offerte par les félibres, le 11 août 1891, et posée sur les murs de la Mairie :

« *L'an doù Sant Crist MXL, dins nosto ciéuta dòu Martegue, nasquè lou benurous Gerard Tenque, foundatour dis Espitalié de Sant-Jan-de-Jerusalem, e lou XI d'avoust MDCCCXCI, li ligalisé mé li Felibre an ounoura pèr aquéu maubre la memôri doù grand Prouvençau pietadous. »*

Le grand prieuré de Saint-Gilles et l'hôpital qui y était joint s'élevaient hors les murs de la ville, et il n'en reste plus trace (1). Il avait été construit sur les terrains placés à droite de l'avenue conduisant de la gare à la ville. Le prieuré, ainsi que l'a indiqué l'auteur de *Blad de Luno*, le marquis de Baroncelli-Javon, possédait de vastes territoires en Grande et Petite Camargue et des droits sur les pinèdes des Saintes-Maries. Le dernier souvenir de ces droits a vécu jusque vers 1870 : les Saintins avaient conservé l'usage d'une liberté à eux octroyée par les grands prieurs de jadis : ils étaient autorisés à lâcher, dans les pinèdes, leurs manades de chevaux ou de bœufs, même leurs troupeaux de moutons, mais à la condition que chaque animal portât au cou une clochette sur laquelle était marquée la croix de Malte. C'est pour cela qu'on retrouve souvent, sous le sable des pinèdes, quelques-unes de ces clochettes.

(1) *Le grand prieur avait un hôtel dans la ville même, à l'intérieur des remparts. On peut le voir encore à l'angle de la rue de l'Hospice et de la rue Rouget-de-Lisle, où nous l'avons fait photographier.*

Le grand prieuré de Saint-Gilles prospéra dans cette ville jusqu'aux guerres de religion. En effet, après la fameuse bataille de Saint-Gilles, qui eut lieu le dimanche 27 septembre 1562, entre catholiques et protestants, et où plus de deux mille hommes périrent, les soldats huguenots ayant démoli les autels, brisé les tombeaux et pillé les richesses de la Maison prieurale, les grands prieurs se réfugièrent à Arles, d'abord dans la commanderie de cette ville, puis dans un vaste hôtel au bord du Rhône, dont une partie est actuellement occupée par le Musée Réattu. Ils y trouvèrent les vases sacrés et les archives du grand prieuré, qu'au mois de mai précédent un Arlésien, le chevalier Bertrand de Varadier de Saint-Andiol, prévoyant la tourmente, y avait fait porter. A partir de cette date, l'ordre de Malte eut son grand prieuré à Arles, où il demeura jusqu'à la Révolution. Le mobilier, les archives furent pillés à cette époque, et il n'en reste, malheureusement, que de rares épaves. En 1822, l'ancien grand prieuré fut acheté par Jacques Réattu, peintre d'histoire arlésien, qui y mourut, le 7 septembre 1833, à l'âge de soixante-douze ans. Les personnes curieuses d'amples détails sur l'ordre de Malte dans la ville d'Arles les trouveront dans le savant ouvrage de M. l'abbé Chailan, curé d'Albaron (1).

(1) Bergerac, *Imprimerie Générale du Sud-Ouest* (J. Castanet), place des Deux-Conils, 1908.

Il y eut à Saint-Gilles un autre monastère dont nous aurions beaucoup aimé connaître les origines : le couvent des Frères Mineurs fondé, rapporte la tradition, du vivant même de saint François d'Assise. Il fut complètement détruit, en 1562, par les protestants qui égorgèrent tous les moines et ne laissèrent pas subsister une pierre, pas un titre de propriété. Cet établissement avait été négligé de tous les historiens, jusqu'au jour où M. l'abbé Nicolas retrouva aux archives du Gard différentes pièces très intéressantes à ce sujet. Plus d'un siècle après la victoire des protestants, le syndic général des Frères Mineurs, province du Languedoc, entreprit de rechercher l'emplacement des propriétés ayant appartenu à son ordre. Il confia cette enquête au P. Ambroise Portal. Celui-ci, venu à Saint-Gilles, en 1668, fut assez heureux pour découvrir, à l'aide des anciens cadastres, la place même où s'élevait jadis le couvent et où s'étendaient les dépendances. L'ordre ouvrit alors une action judiciaire contre les détenteurs de ces terres ; on connaît le début de la procédure, mais on ignore comment elle se termina.

Nous indiquerons seulement pour mémoire l'établissement possédé par les Templiers à Saint-Gilles, et qui y demeura jusqu'à l'abolition de leur ordre par Philippe le Bel et Clément V, en 1312.

En 1139, leur gouverneur se nommait Robert. Il eut pour successeur Bernard, à qui, par acte du 23 janvier 1155, l'abbé Bertrand donna un jardin. Un an plus tard, les Templiers reçurent permission d'acheter une maison dans la ville et obtinrent, en 1169, d'avoir un oratoire et un cimetière, à condition que ceux de la maison pourraient seuls recevoir les sacrements et être enterrés dans le cimetière. Le couvent des Templiers était situé en face de celui des chevaliers de Saint-Jean-de-

Jérusalem ; leur église subsistait, encore en 1790. On sait que les biens du Temple passèrent aux chevaliers de Saint-Jean, le 12 juillet 1312.

On constatera avec nous que la réunion d'une des plus importantes abbayes d'un grand prieuré des chevaliers de l'ordre de Malte et d'un établissement des Templiers, sans parler d'autres couvents dans le genre de celui que nous venons de mentionner, constituait un ensemble capable de donner à Saint-Gilles une véritable puissance, et de motiver le rôle que nous allons lui voir jouer dans l'histoire religieuse de notre pays.

-oOo-